



Office National des Forêts

PREMIER ECHANGE SUR LES FONCTIONS DE SOUTIEN

Développer la valeur ajoutée...

Dans toutes les entreprises, publiques ou privées, c'est la valeur ajoutée qui permet le paiement des salaires et les investissements. Son développement nécessite l'allègement des tâches de soutien au profit de la production.

	1975	2008
Effectif fonctionnaire	6 582	6 523
<i>dont personnels techniques</i>	5 308	5 027
<i>dont personnels administratifs</i>	1 274	1 496

... dans un ONF actuel

- **Un pilotage renforcé : des moyens plus importants au niveau des directions territoriales**
- **Une professionnalisation accrue : métiers, compétences, outils**



Une organisation-cible du soutien dans les DT et les Agences

Evolution par domaine

Soutien pur	
Actuel	Cible

RH	201	152
Communication	28	28
Ass. Dir. - Logistique	64	70
Juridique	20	17
Maîtrise doc	11	2
AMC	33	29
Contrôle de gestion	57	66
Achats	40	20
Compta - appro	146	102
Immobilier	23	23
Informatique	99	80
TOTAL	723	589

-19%

Soutien op.	
Actuel	Cible

SIG	121	121
Chasse-pêche	34	23
Bois	125	135
EAM	24	9
SAM		28
Concessions	74	28
Foncier		10
Travaux	121	50
Développement	62	20
TOTAL	561	425

-24%

TOTAL	1 284	1 014
--------------	--------------	--------------

-21%

-21% ?

- **En organisation, c'est faisable : Ce chiffre ne prend pas en compte toutes les évolutions et gains à venir, notamment grâce au développement des outils (SEQUOIA, SIRH...)**
- **MAIS : les seuls départs en retraite ne peuvent suffire ; l'objectif général de diminution reste fixé à 1,5% par an, soit -4,5% sur trois ans**
- **Objectif reconversion** de 15% des personnels de soutien vers des fonctions de production

Reconversion

**2009 : Enclencher,
réussir, évaluer et
pérenniser le dispositif**

Un projet stratégique :

- faire évoluer 15% des personnels de soutien de l'Office vers des fonctions de production sur 2009, 2010, 2011.

Objectifs du dispositif :

- offrir la possibilité d'un redéploiement des personnels de soutien volontaires
- un projet volontariste : conjuguer une obligation d'évolution de l'établissement avec des projets professionnels et individuels
- un dispositif national et pérenne basé sur une articulation DG / Territoires.

Les personnels concernés par ce dispositif :

- Personnels de soutien de catégorie A, B, C
- Personnels administratifs et personnels techniques occupant des fonctions de soutien.

La reconversion :

- Pour la personne volontaire : une opportunité, un investissement, s'engager
- Pour l'établissement : un investissement, un engagement, valoriser des profils atypiques
- Des expériences déjà abouties (DA, SIG, commercialisation...)